



LE 19 JUIN

à la veille de la Conférence Sociale Gouvernementale, MANIFESTONS CONTRE LE DIKTAT DE L'AUSTÉRITÉ IMPOSÉ PAR L'EUROPE !

RASSEMBLEMENT - 14h00

Devant la Préfecture de Blois.

L'Union Départementale des syndicats CGT de Loir & Cher appelle les salariés, les retraités, les chômeurs à manifester contre l'austérité, les réformes et mesures de régressions sociales préconisées par Bruxelles, comme celles contenues dans l'ANI du 11 janvier 2013 pour augmenter la productivité et réduire les salaires, ou sur la protection sociale pour diminuer les allocations familiales, les pensions, retraites...

NOUS NE VOULONS PAS D'UNE NOUVELLE CONFERENCE ANTI-SOCIALE, AU NOM DE LA CONCURRENCE, DE LA COMPETITIVITE EN EUROPE, AU SERVICE EXCLUSIF DE LA SURACCUMULATION DU CAPITAL AU DETRIMENT DES SALAIRES ACTIFS, RETRAITES OU CHOMEURS !

Alors que le peuple Français a rejeté par référendum la constitution européenne le 29 Mai 2005, les gouvernements successifs sous les présidences Chirac, Sarkozy et aujourd'hui Hollande, (malgré ses promesses de campagne), préconisent tous plus d'intégration dans l'Union Européenne, outil exclusivement mis à la disposition du capitalisme européen et mondial.

Cette politique européenne conduit à plus d'austérité pour les peuples au profit de la libre concurrence, de la compétitivité des entreprises, de la libre circulation des

capitaux. Elle prône l'abaissement des salaires, la précarité du travail, le recours au chômage de masse, la casse de la protection sociale, la destruction et la privatisation des services publics dans une démarche généralisée de marchandisation des biens et des services.

La commission européenne a clairement fixé au gouvernement français un cycle de réformes ambitieuses (décrypter de nouvelles mesures d'austérité et de régressions sociales) sur six axes prioritaires.

1. Une nouvelle attaque contre le système des retraites : Bruxelles exige des mesures d'urgence, comme l'augmentation de l'âge du départ à la retraite, le relèvement de la durée de cotisations, l'adaptation des règles d'indexation des pensions. Elle exclut impérativement toute augmentation des cotisations sociales patronales au nom de la compétitivité.

2. Une politique de gel, de baisse des salaires : la commission européenne juge le SMIC français trop élevé. Elle demande qu'il évolue d'une manière propice à la compétitivité et la création d'emplois.

Bruxelles recommande de réduire la part du salaire socialisé qui sert à financer la sécurité sociale : santé, famille, retraite et la protection sociale par de nouvelles réductions des cotisations sociales patronales.

Pourtant, l'expérience montre que plus les exonérations de cotisations sociales, dites patronales baissent, plus le chômage augmente.

3. Un environnement des entreprises propice à leur croissance : la commission européenne estime que développer la capacité des entreprises à innover et exporter, c'est renforcer les transferts de technologies et l'exploitation commerciale des résultats de la recherche au sein des pôles de compétitivité. Elle préconise une modernisation de l'action publique (MAP), c'est-à-dire des services de l'Etat, dont l'action serait centrée sur des aides à l'exportation et des aides aux entreprises alors que par ailleurs, les services publics de proximité censés répondre aux besoins des populations continueront à être démantelés au nom de la réduction de la dette publique. Les Etats ne peuvent plus avoir recours aux emprunts auprès des banques nationales, engraisant les banques privées dont le taux d'usure devient de plus en plus prohibitif et creusant ainsi leur dette. Pourtant, ces mêmes Etats ont été obligés de renflouer les banques privées lors de la crise financière de 2008.

Le capital privatise les profits mais socialise les pertes et ce sont les travailleurs et les peuples qui trinquent !

4. Un renforcement de la concurrence par la marchandisation, la privatisation des services : au nom de la libre concurrence non faussée, de la libre entreprise, la commission européenne demande la suppression des quotas, des restrictions juridiques, la simplification sur les heures d'ouvertures des magasins et le travail le dimanche. Elle préconise la dérèglementation des tarifs dans des besoins fondamentaux comme les tarifs du gaz et de l'électricité, l'ouverture à la concurrence des transports de passagers dans le ferroviaire... L'Union Européenne impulse une dérèglementation des tarifs qui mettra à mal la péréquation tarifaire, qui assurait une égalité d'accès aux services publics et à des réponses adaptées à des besoins fondamentaux. De même, elle impose l'abandon d'une réglementation du travail favorable aux salariés pour une dérèglementation du travail, livré à la libre entreprise ; le droit des entreprises est supérieur aux droits des travailleurs dans les gènes de la construction européenne telle qu'elle a été conçue par le traité de Rome en 1957.

5. Une simplification, une rationalisation de la fiscalité au profit des entreprises : Bruxelles privilégie une fiscalité sur la consommation donc sur les ménages c'est-à-dire sur les salariés et leurs familles plutôt que sur les entreprises et le capital. La commission européenne salue les hausses de TVA prévues pour financer le crédit d'impôt compétitivité aux entreprises. En bref, toujours plus pour les patrons et toujours moins pour les salariés !

6. Une réduction drastique des allocations chômage : évidemment l'Accord National Interprofessionnel du 11 Janvier 2013, régression des droits du travail, transposé en loi, baptisée injustement de « sécurisation de l'emploi », est pour l'Europe une avancée vers un marché du travail plus fluide à mettre en œuvre intégralement et sans délai. La précarisation du travail et des salaires, la dérèglementation des droits, la casse du code du travail sont pour Bruxelles de nouveaux atouts pour la prospérité des entreprises et du capital. Mais, précariser le travail ne suffit pas, elle appelle sans tarder à une réforme du système d'indemnisation du chômage basée sur des conditions d'admissibilités restrictives, la dégressivité des allocations chômage et la baisse des taux de remplacement alors que déjà, plus d'un chômeur sur deux ne perçoit plus aucune indemnité chômage. **Faut-il rappeler que près de six millions de femmes et d'hommes vivent cette situation de violence effroyable qu'est le chômage ?**

L'édification d'une Europe fédérale supranationale à l'image des Etats Unis, fondée sur le développement d'une économie capitaliste, aliène les nations à cet objectif exclusif. Les peuples sont de plus en plus nombreux à subir les cures d'austérité avec leur cortège de fléaux : chômage de masse, baisse du pouvoir d'achat, des salaires, casse de la protection sociale et des services publics.

Les salariés doivent s'unir, s'organiser dans un syndicalisme indépendant de cette intégration européenne pour s'émanciper de l'asservissement du capital.

Construire des revendications et des luttes convergentes qui, par leurs satisfactions, participeront à un changement de société.

La CGT appelle les salariés actifs, retraités, chômeurs du Loir & Cher à se syndiquer, à créer leur syndicat Cgt sur leurs lieux de travail ou de vie pour porter des revendications à la hauteur de leurs besoins comme :

- Une revalorisation générale des salaires et des pensions de 400 euros,
- L'abandon des exonérations de cotisations sociales patronales pour au contraire garantir un financement de la sécurité sociale et la protection sociale en générale sur un renforcement de la cotisation
- Garantir à qualification égale un salaire égal, quel que soit son poste de travail, son entreprise,
- Garantir un maintien et une progression salariale de cette qualification, quelle que soit sa situation d'emploi (formation, chômage...),
- Garantir le maintien de salaire par une mutualisation du versement des salaires par la création d'une caisse salaire.

La Cgt vous invite à vous emparer de ces axes revendicatifs pour un statut du travail salarié et une sécurité sociale professionnelle créant de nouveaux droits et de nouvelles garanties individuelles et collectives émancipatrices.

**L'Union Départementale CGT de Loir & Cher
vous invite à participer
à une Conférence/débat sur le thème :**

« L'Europe peut-elle être sociale ? »

Présentée par Pierre Levy,
Directeur du journal eurocritique *Bastille, République, Nation*.

Le Mercredi 19 Juin 2013 à 17H30
Bourse du Travail – salle annexe – Avenue de l'Europe - Blois.